

NOTE AUX AGENTS

Vous avez un projet professionnel et vous souhaitez effectuer :

Un Bilan de Compétence

une Validation des Acquis

une Formation

Prenez Rdv au 0596 42-57-42 et téléchargez votre dossier sur [www.anfh.fr/ MARTINIQUE/services aux agents](http://www.anfh.fr/MARTINIQUE/services%20aux%20agents).

Vous devez faire une demande au Comité Territorial et déposer votre dossier :

- ✓ Au service formation continue de votre établissement : 2 mois avant la date de commission,
- ✓ A la délégation A.N.F.H. obligatoirement en Recommandé avec AR selon le calendrier suivant :

Commission C.F.P. du 28 mars 2019	Commission C.F.P. du 27 juin 2019	Commission C.F.P. du 3 octobre 2019	Commission C.F.P. du 13 décembre 2019
Délai de réception ANFH Recommandé : 15/02/2019	Délai de réception ANFH Recommandé : 15/05/2019	Délai de réception ANFH Recommandé : 22/08/2019	Délai de réception ANFH Recommandé : 30/10/2019
<p><u>PIECES A FOURNIR :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le dossier complet contenant les trois parties (A B C) complétées et signées. ▪ Autorisation d'absence auprès de votre employeur. ▪ Copie du dernier bulletin de paie. ▪ Attestation de travail prouvant votre ancienneté. ▪ Pour la VAE : la notification de recevabilité. ▪ Fiche descriptive de la formation, le planning et devis de formation. <p style="text-align: center;">TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE ET VOUS SERA RETOURNE</p>			